

# COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Commune de SAINT AUBIN LA PLAINE

# **SÉANCE DU 12 JUILLET 2023**

Le **douze juillet deux mille vingt trois à dix-neuf heures**, légalement convoqué le six juillet, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de SAINT AUBIN LA PLAINE, sous la présidence de Monsieur GAUVREAU Dominique, Maire.

Etaient présents : Mesdames DEVOS-DELHEM Sabine, LIÈVRE Emmanuelle.

Messieurs GAUVREAU Dominique, MENANTEAU Thierry, GRIVEAU Francis, PRÉZEAU Denis, BLANCHET Alexandre.

Avaient remis procuration : Monsieur BOUDAUD Frédéric à Monsieur PRÉZEAU Denis

Monsieur COUZIN Jean-Michel à Monsieur AUGER Patrick

Excusés: MM. AUGER Patrick, DAUNIS Catherine, CHAIGNE William, AYRAULT Jonathan.

Secrétaire de séance : Monsieur PRÉZEAU Denis

Assistait également :

Nombre de conseillers municipaux :

♦ En exercice 13
 ♦ Présents 7
 ♦ Votants 8

# **ORDRE DU JOUR:**

2023-07-01 - RENOVATION SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°1 « TERRASSEMENT - VRD »

2023-07-02 - RENOVATION SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°2 « DEMOLITIONS »

2023-07-03 - RENOVATION SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°3 « GROS ŒUVRE »

**2023-07-04** — RENOVATION SALLE DES FETES — ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°4 « CHARPENTE BOIS — PAROIS A OSSATURE BOIS - BARDAGE »

2023-07-05 - RENOVATION SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°5 « ÉTANCHEITE »

2023-07-06 - RENOVATION SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°6 « MENUISERIES INTERIEURES »

**2023-07-07** — RENOVATION SALLE DES FETES — ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°7 « MENUISERIES EXTERIEURES - METALLERIE »

2023-07-08 - RENOVATION SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°8 « CLOISONS SECHES - ISOLATION »

2023-07-09 - RENOVATION SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°9 « PLAFONDS SUSPENDUS »

2023-07-10 - RENOVATION SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°10 « CHAPE - CARRELAGE - FAÏENCE »

**2023-07-11 -** Renovation Salle des Fetes - Attribution du lot de travaux n°11 « Isolation thermique par l'exterieur »

**2023-07-12** — RENOVATION SALLE DES FETES — ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°12 « REVETEMENT DE SOL SOUPLE — PEINTURES »

**2023-07-13** – Renovation Salle des Fetes – Attribution du lot de travaux n°13 « Chauffage – Plomberie sanitaire – VMC »

**2023-07-14** — RENOVATION SALLE DES FETES — ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°14 « ÉLECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES »

**2023-07-15** — ENQUETE PUBLIQUE — AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE MODIFICATION D'UNE UNITE DE METHANISATION DE LA SAS BIOLOIE A ESSARTS EN BOCAGE

**QUESTIONS DIVERSES** 

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire de séance Monsieur PRÉZEAU Denis.

# 2023-07-01 - RENOVATION SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°1 « TERRASSEMENT - VRD »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour les travaux d'extension et de rénovation énergétique de la Salle des Fêtes a pris fin le 7 juillet 2023.

La Maîtrise d'Œuvre de cette opération a été confiée au SURY, qui a réalisé et élaboré le dossier de consultation des entreprises en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée pour quatorze lots. Le lot de travaux n°1 « Terrassement – VRD » était estimé comme suit :

ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX	TOTAL H.T.
Estimation février 2023 (publication offre de marché)	31 400,00 €

Dans le cadre de cette procédure, la Commission Appel d'Offre s'est réunie le 12 juillet 2023 afin de procéder à l'ouverture des plis, résumée comme suit :

N° DE L'OFFRE	NOM DU CANDIDAT	TOTAL H.T.
	SAS EIFFAGE ROUTE SUD OUEST	
1	21 Avenue de La Roche	24 560,45 €
	85210 SAINTE HERMINE	

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet SURY.

Le rapport entendu, il est demandé au Conseil Municipal de formuler un avis sur le choix de l'entreprise et d'attribuer le lot de travaux n°1 « Terrassement – VRD ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS :

- > attribue le lot de travaux n°1 « Terrassement VRD » à l'entreprise SAS EIFFAGE ROUTE SUD OUEST pour un montant de 24 560,45 € HT ;
- > autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

# 2023-07-02 - RENOVATION SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°2 « DEMOLITIONS »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour les travaux d'extension et de rénovation énergétique de la Salle des Fêtes a pris fin le 7 juillet 2023.

La Maîtrise d'Œuvre de cette opération a été confiée au SURY, qui a réalisé et élaboré le dossier de consultation des entreprises en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée pour quatorze lots. Le lot de travaux n°2 « Démolitions » était estimé comme suit :

ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX	TOTAL H.T.
Estimation février 2023 (publication offre de marché)	10 200,00 €

Dans le cadre de cette procédure, la Commission Appel d'Offre s'est réunie le 12 juillet 2023 afin de procéder à l'ouverture des plis, résumée comme suit :

N° DE L'OFFRE	NOM DU CANDIDAT	TOTAL H.T.
	EBM	
1	ZA de Belleville – Rue des Landes	18 430,74 €
	49110 MONTREVAULT SUR ÈVRE	

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet SURY.

Le rapport entendu, il est demandé au Conseil Municipal de formuler un avis sur le choix de l'entreprise et d'attribuer le lot de travaux n°2 « Démolitions ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS :

- > attribue le lot de travaux n°2 « Démolitions » à l'entreprise EBM pour un montant de 18 430,74 € HT ;
- > autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

# 2023-07-03 - RENOVATION SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°3 « GROS ŒUVRE »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour les travaux d'extension et de rénovation énergétique de la Salle des Fêtes a pris fin le 7 juillet 2023.

La Maîtrise d'Œuvre de cette opération a été confiée au SURY, qui a réalisé et élaboré le dossier de consultation des entreprises en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée pour quatorze lots. Le lot de travaux n°3 « Gros Œuvre » était estimé comme suit :

ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX	TOTAL H.T.
Estimation février 2023 (publication offre de marché)	93 000,00 €

Dans le cadre de cette procédure, la Commission Appel d'Offre s'est réunie le 12 juillet 2023 afin de procéder à l'ouverture des plis, résumée comme suit :

N° DE L'OFFRE	NOM DU CANDIDAT	TOTAL H.T.
	SARL VENANT	
1	49 Rue Famille Alix – BP 228	76 193,93 €
	85204 FONTENAY LE COMTE Cedex	
	BALINEAU BÂTIMENT	
2	ZI Nord – Rue J.F. Cail	98 718,16 €
	85400 LUÇON	

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet SURY.

Le rapport entendu, il est demandé au Conseil Municipal de formuler un avis sur le choix de l'entreprise et d'attribuer le lot de travaux n°3 « Gros Œuvre ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS :

- > attribue le lot de travaux n°3 « Gros Œuvre » à l'entreprise SARL VENANT pour un montant de 76 193,93 € HT;
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

# 2023-07-04 — RENOVATION SALLE DES FETES — ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°4 « CHARPENTE BOIS — PAROIS A OSSATURE BOIS — BARDAGE »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour les travaux d'extension et de rénovation énergétique de la Salle des Fêtes a pris fin le 7 juillet 2023.

La Maîtrise d'Œuvre de cette opération a été confiée au SURY, qui a réalisé et élaboré le dossier de consultation des entreprises en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée pour quatorze lots. Le lot de travaux n°4 « Charpente bois – Parois à ossature bois – Bardage » était estimé comme suit :

ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX	TOTAL H.T.
Estimation février 2023 (publication offre de marché)	23 500,00 €

Dans le cadre de cette procédure, la Commission Appel d'Offre s'est réunie le 12 juillet 2023 afin de procéder à l'ouverture des plis, résumée comme suit :

N° DE L'OFFRE	NOM DU CANDIDAT	TOTAL H.T.
	CHARRIER BOIS	
1	Le Vivier	28 000,00 €
	85140 SAINTE FLORENCE	

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet SURY.

Le rapport entendu, il est demandé au Conseil Municipal de formuler un avis sur le choix de l'entreprise et d'attribuer le lot de travaux n°4 « Charpente bois – Parois à ossature bois – Bardage ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS :

- attribue le lot de travaux n°4 « Charpente bois Parois à ossature bois Bardage » à l'entreprise CHARRIER BOIS pour un montant de 28 000,00 € HT;
- > autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

## 2023-07-05 - RENOVATION SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°5 « ÉTANCHEITE »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour les travaux d'extension et de rénovation énergétique de la Salle des Fêtes a pris fin le 7 juillet 2023.

La Maîtrise d'Œuvre de cette opération a été confiée au SURY, qui a réalisé et élaboré le dossier de consultation des entreprises en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée pour quatorze lots. Le lot de travaux n°5 « Étanchéité » était estimé comme suit :

ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX	TOTAL H.T.
Estimation février 2023 (publication offre de marché)	16 300,00 €

Dans le cadre de cette procédure, la Commission Appel d'Offre s'est réunie le 12 juillet 2023 afin de procéder à l'ouverture des plis, résumée comme suit :

N° DE L'OFFRE	NOM DU CANDIDAT	TOTAL H.T.
	OUEST ÉTANCHE	
1	22 Rue Charles Tellier	14 143,76 €
	85310 LA CHAIZE LE VICOMTE	
	ESO – ÉTANCHÉITÉ DU SUD OUEST	
2	111 Route du Bois Grollet	18 894,38 €
	16600 MORNAC	
	SMAC	
3	95 Rue Pierre Gilles de Gennes	21 244,84 €
	85000 LA ROCHE SUR YON	

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet SURY.

Le rapport entendu, il est demandé au Conseil Municipal de formuler un avis sur le choix de l'entreprise et d'attribuer le lot de travaux n°5 « Étanchéité ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS :

- > attribue le lot de travaux n°5 « Étanchéité » à l'entreprise OUEST ÉTANCHE pour un montant de 14 143,76 € HT;
- > autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

# 2023-07-06 — RENOVATION SALLE DES FETES — ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°6 « MENUISERIES INTERIEURES »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour les travaux d'extension et de rénovation énergétique de la Salle des Fêtes a pris fin le 7 juillet 2023.

La Maîtrise d'Œuvre de cette opération a été confiée au SURY, qui a réalisé et élaboré le dossier de consultation des entreprises en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée pour quatorze lots. Le lot de travaux n°6 « Menuiseries intérieures » était estimé comme suit :

ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX	TOTAL H.T.
Estimation février 2023 (publication offre de marché)	22 560,00 €

Dans le cadre de cette procédure, la Commission Appel d'Offre s'est réunie le 12 juillet 2023 afin de procéder à l'ouverture des plis, résumée comme suit :

N° DE L'OFFRE	NOM DU CANDIDAT	TOTAL H.T.
	MENUISERIE MICHEL MATHÉ	
1	Vendéopôle Atlantique	20 069,90 €
	85210 SAINTE HERMINE	

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet SURY.

Le rapport entendu, il est demandé au Conseil Municipal de formuler un avis sur le choix de l'entreprise et d'attribuer le lot de travaux n°6 « Menuiseries intérieures ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS :

- attribue le lot de travaux n°6 « Menuiseries intérieures » à l'entreprise MENUISERIE MICHEL MATHÉ pour un montant de 20 069,90 € HT;
- > autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

# 2023-07-07 - RENOVATION SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°7 « MENUISERIES EXTERIEURES - METALLERIE »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour les travaux d'extension et de rénovation énergétique de la Salle des Fêtes a pris fin le 7 juillet 2023.

La Maîtrise d'Œuvre de cette opération a été confiée au SURY, qui a réalisé et élaboré le dossier de consultation des entreprises en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée pour quatorze lots. Le lot de travaux n°7 « Menuiseries extérieures - Métallerie » était estimé comme suit :

ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX	TOTAL H.T.
Estimation février 2023 (publication offre de marché)	54 280,00 €

Dans le cadre de cette procédure, la Commission Appel d'Offre s'est réunie le 12 juillet 2023 afin de procéder à l'ouverture des plis, résumée comme suit :

N° DE L'OFFRE	NOM DU CANDIDAT	TOTAL H.T.
	MENUISERIE MICHEL MATHÉ	
1	Vendéopôle Atlantique	53 341,51 €
	85210 SAINTE HERMINE	
	AGC SIGLAVER	
2	66 Rue du Généteau – BP 30012	70 653,65 €
	79182 CHAURAY Cedex	

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet SURY.

Le rapport entendu, il est demandé au Conseil Municipal de formuler un avis sur le choix de l'entreprise et d'attribuer le lot de travaux n°7 « Menuiseries extérieures – Métallerie ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS :

- attribue le lot de travaux n°7 « Menuiseries extérieures Métallerie » à l'entreprise MENUISERIE MICHEL MATHÉ pour un montant de 53 341,51 € HT;
- > autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

# 2023-07-08 - RENOVATION SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°8 « CLOISONS SECHES - ISOLATION »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour les travaux d'extension et de rénovation énergétique de la Salle des Fêtes a pris fin le 7 juillet 2023.

La Maîtrise d'Œuvre de cette opération a été confiée au SURY, qui a réalisé et élaboré le dossier de consultation des entreprises en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée pour quatorze lots. Le lot de travaux n°8 « Cloisons sèches – Isolation » était estimé comme suit :

ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX	TOTAL H.T.
Estimation février 2023 (publication offre de marché)	14 800,00 €

Dans le cadre de cette procédure, la Commission Appel d'Offre s'est réunie le 12 juillet 2023 afin de procéder à l'ouverture des plis, résumée comme suit :

N° DE L'OFFRE	NOM DU CANDIDAT	TOTAL H.T.
	ISOLYA	
1	25 Rue René Couzinet	18 184,69 €
	85190 AIZENAY	
	SARL AUCHER	
2	ZA Sud Est – Rue Michel Breton	22 900,00 €
	85150 LES ACHARDS	

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet SURY.

Le rapport entendu, il est demandé au Conseil Municipal de formuler un avis sur le choix de l'entreprise et d'attribuer le lot de travaux n°8 « Cloisons sèches – Isolation ».

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS :

- > attribue le lot de travaux n°8 « Cloisons sèches Isolation » à l'entreprise ISOLYA pour un montant de 18 184,69 € HT;
- > autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

# 2023-07-09 - RENOVATION SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°9 « PLAFONDS SUSPENDUS »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour les travaux d'extension et de rénovation énergétique de la Salle des Fêtes a pris fin le 7 juillet 2023.

La Maîtrise d'Œuvre de cette opération a été confiée au SURY, qui a réalisé et élaboré le dossier de consultation des entreprises en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée pour quatorze lots. Le lot de travaux n°9 « Plafonds suspendus » était estimé comme suit :

ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX	TOTAL H.T.
Estimation février 2023 (publication offre de marché)	13 500,00 €

Dans le cadre de cette procédure, la Commission Appel d'Offre s'est réunie le 12 juillet 2023 afin de procéder à l'ouverture des plis, résumée comme suit :

N° DE L'OFFRE	NOM DU CANDIDAT	TOTAL H.T.
	TECHNI PLAFONDS	
1	ZAI du Maunit	17 748,07 €
	85290 MORTAGNE SUR SÈVRE	

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet SURY.

Le rapport entendu, il est demandé au Conseil Municipal de formuler un avis sur le choix de l'entreprise et d'attribuer le lot de travaux n°9 « Plafonds suspendus ».

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS :

- > attribue le lot de travaux n°9 « Plafonds suspendus » à l'entreprise TECHNI PLAFONDS pour un montant de 17 748,07 € HT;
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

# 2023-07-10 - RENOVATION SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°10 « CHAPE - CARRELAGE - FAÏENCE »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour les travaux d'extension et de rénovation énergétique de la Salle des Fêtes a pris fin le 7 juillet 2023.

La Maîtrise d'Œuvre de cette opération a été confiée au SURY, qui a réalisé et élaboré le dossier de consultation des entreprises en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée pour quatorze lots. Le lot de travaux n°10 « Chape – Carrelage – Faïence » était estimé comme suit :

ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX	TOTAL H.T.
Estimation février 2023 (publication offre de marché)	21 000,00 €

Dans le cadre de cette procédure, la Commission Appel d'Offre s'est réunie le 12 juillet 2023 afin de procéder à l'ouverture des plis, résumée comme suit :

N° DE L'OFFRE	NOM DU CANDIDAT	TOTAL H.T.
	SARL AUCHER	
1	ZA Sud Est – Rue Michel Breton	19 700,00 €
	85150 LES ACHARDS	

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet SURY.

Le rapport entendu, il est demandé au Conseil Municipal de formuler un avis sur le choix de l'entreprise et d'attribuer le lot de travaux n°10 « Chape – Carrelage – Faïence ».

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS :

- attribue le lot de travaux n°10 « Chape Carrelage Faïence » à l'entreprise SARL AUCHER pour un montant de
  19 700.00 € HT:
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

# 2023-07-11 - RENOVATION SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°11 « ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour les travaux d'extension et de rénovation énergétique de la Salle des Fêtes a pris fin le 7 juillet 2023.

La Maîtrise d'Œuvre de cette opération a été confiée au SURY, qui a réalisé et élaboré le dossier de consultation des entreprises en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée pour quatorze lots. Le lot de travaux n°11 « Isolation thermique par l'extérieur » était estimé comme suit :

ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX	TOTAL H.T.
Estimation février 2023 (publication offre de marché)	38 000,00 €

Dans le cadre de cette procédure, la Commission Appel d'Offre s'est réunie le 12 juillet 2023 afin de procéder à l'ouverture des plis, résumée comme suit :

N° DE L'OFFRE	NOM DU CANDIDAT	TOTAL H.T.
	SPP	
1	9 Rue Saint Nicolas	49 655,31 €
	86440 MIGNÉ-AUXANCES	

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet SURY.

Le rapport entendu, il est demandé au Conseil Municipal de formuler un avis sur le choix de l'entreprise et d'attribuer le lot de travaux n°11 « Isolation thermique par l'extérieur ».

# Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS :

- Attribue le lot de travaux n°11 « Isolation thermique par l'extérieur » à l'entreprise SPP pour un montant de 49 655,31 € HT;
- > autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

# 2023-07-12 - RENOVATION SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°12 « REVETEMENT DE SOL SOUPLE - PEINTURES »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour les travaux d'extension et de rénovation énergétique de la Salle des Fêtes a pris fin le 7 juillet 2023.

La Maîtrise d'Œuvre de cette opération a été confiée au SURY, qui a réalisé et élaboré le dossier de consultation des entreprises en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée pour quatorze lots. Le lot de travaux n°12 « Revêtement de sol souple - Peintures » était estimé comme suit :

ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX	TOTAL H.T.
Estimation février 2023 (publication offre de marché)	10 500,00 €

Dans le cadre de cette procédure, la Commission Appel d'Offre s'est réunie le 12 juillet 2023 afin de procéder à l'ouverture des plis, résumée comme suit :

N° DE L'OFFRE	NOM DU CANDIDAT	TOTAL H.T.
	EVPR	
1	23 Rue Eric Tabarly – ZA L'Eraudière	10 891,18 €
	85170 DOMPIERRE SUR YON	

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet SURY.

Le rapport entendu, il est demandé au Conseil Municipal de formuler un avis sur le choix de l'entreprise et d'attribuer le lot de travaux n°12 « Revêtement de sol souple - Peintures».

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS :

- attribue le lot de travaux n°12 « Revêtement de sol souple Peintures » à l'entreprise EVPR pour un montant de 10 891,18 € HT;
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

# 2023-07-13 – RENOVATION SALLE DES FETES – ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°13 « CHAUFFAGE – PLOMBERIE SANITAIRE – VMC »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour les travaux d'extension et de rénovation énergétique de la Salle des Fêtes a pris fin le 7 juillet 2023.

La Maîtrise d'Œuvre de cette opération a été confiée au SURY, qui a réalisé et élaboré le dossier de consultation des entreprises en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée pour quatorze lots. Le lot de travaux n°13 « Chauffage – Plomberie sanitaire – VMC » était estimé comme suit :

ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX	TOTAL H.T.
Estimation février 2023 (publication offre de marché)	52 000,00 €

Dans le cadre de cette procédure, la Commission Appel d'Offre s'est réunie le 12 juillet 2023 afin de procéder à l'ouverture des plis, résumée comme suit :

N° DE L'OFFRE	NOM DU CANDIDAT	TOTAL H.T.
	SARL PLOMBEO	
1	21 Chemin de Péault – ZA Le Grand Moulin	51 960,00 €
	85320 MAREUIL SUR LAY DISSAIS	

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet SURY.

Le rapport entendu, il est demandé au Conseil Municipal de formuler un avis sur le choix de l'entreprise et d'attribuer le lot de travaux n°13 « Chauffage – Plomberie sanitaire – VMC ».

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS :

- > attribue le lot de travaux n°13 « Chauffage Plomberie sanitaire VMC » à l'entreprise SARL PLOMBEO pour un montant de 51 960,00 € HT ;
- > autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

# 2023-07-14 - RENOVATION SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DU LOT DE TRAVAUX N°14 « ÉLECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour les travaux d'extension et de rénovation énergétique de la Salle des Fêtes a pris fin le 7 juillet 2023.

La Maîtrise d'Œuvre de cette opération a été confiée au SURY, qui a réalisé et élaboré le dossier de consultation des entreprises en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée pour quatorze lots. Le lot de travaux n°14 « Électricité courants forts et faibles » était estimé comme suit :

ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX	TOTAL H.T.
Estimation février 2023 (publication offre de marché)	41 500,00 €

Dans le cadre de cette procédure, la Commission Appel d'Offre s'est réunie le 12 juillet 2023 afin de procéder à l'ouverture des plis, résumée comme suit :

N° DE L'OFFRE	NOM DU CANDIDAT	TOTAL H.T.
	COMELEC SERVICES	
1	ZA de Cloupinot	27 619,00 €
	85570 PETOSSE	
	SAS BLI	
2	20 Rue Jacques Moindreau	31 721,43 €
	85310 LA CHAIZE LE VICOMTE	

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet SURY.

Le rapport entendu, il est demandé au Conseil Municipal de formuler un avis sur le choix de l'entreprise et d'attribuer le lot de travaux n°14 « Électricité courants forts et faibles ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS :

- > attribue le lot de travaux n°14 « Électricité courants forts et faibles » à l'entreprise COMELEC SERVICES pour un montant de 27 619,00 € HT;
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

# <u>2023-07-15 – ENQUETE PUBLIQUE – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET</u> <u>DE MODIFICATION D'UNE UNITE DE METHANISATION DE LA SAS BIOLOIE A ESSARTS EN BOCAGE</u>

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique menée par la Préfecture de Vendée est en cours du 17 juillet au 16 août 2023 inclus, concernant le projet de modification d'une unité de méthanisation sur le site exploité par la SAS BIOLOIE, projet situé sur Essarts en Bocage. Cette enquête est effectuée au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Par ailleurs, Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que les assemblées délibérantes de quarante autres Communes sont également amenées à se prononcer sur ce projet de modification.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS, émet un avis favorable au projet de modification du site exploité par la SAS BIOLOIE.

## **QUESTIONS DIVERSES**

## **COMMISSION MUNICIPALES**

<u>Commission Communication</u>: la prochaine réunion est fixée au lundi 16 octobre 2023 à 18h00 en Mairie. <u>Commission Gestion Gîtes/Salle des Fêtes</u>: la prochaine réunion est fixée au jeudi 26 octobre 2023 à 18h00 en Mairie.

# DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Présentation des DPU reçues depuis la dernière réunion de Conseil.

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL: LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023 A 19H00

Monsieur GAUVREAU Dominique Maire Président de Séance Monsieur PRÉZEAU Denis Conseiller Municipal Secrétaire de Séance